ELEMENTS TARIFAIRES POUR LES CONTRATS C16 ET C16CR
POUR L'ELECTRICITE PRODUITE PAR LES INSTALLATIONS DE COGENERATION
Suivant les dispositions de l'arrêté du 3 novembre 2016

ELEMENTS DE PRIX EN EUROS POUR LA PRODUCTION DU MOIS DE OCTOBRE 2026

CONTRAT C16 :

• Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/10/2026

Tarif réglementé B1 pour la zone 3	14,557	c€/kWh PCS
Abonnement B0	152,46	€/an

Les données sont disponibles à l'adresse suivante :

https://www.cre.fr/L-energie-et-vous/prix-repere-de-vente-de-gaz-naturel-a-destination-des-clients-residentiels

CONTRAT C16CR :

• Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/10/2026

Moyenne Day Ahead EOD PEG	8,439	c€/kWh PCS
CO2 – Moyenne des prix de clôture	86,64	€/t
TICGN variable	1,666	c€/kWh PCS

• Part d'acheminement du gaz à partir du 01/10/2026

Plage de puissance (kW)	]0-50]	]50-150]	]150-300]	]300-500]	]500-1000]
Puissance de référence (kW)	30	100	225	400	700
Coût d'acheminement (c€/kWh PCS)	9,944	3,511	1,979	1,443	1,148